

# PROCÈS VERBAUX

**SAISON 2021/2022**



## JOURNAL FOOT

Numéro de Journal Foot / Publié le :

PV N°42 - publié le 01 juin 2022



# Commission des Règlements

PROCÈS-VERBAL N° 22

REUNION DU 31/05/2022

**Présidence** : M. Laurent JULIEN.

**Présents** : MM. Gérard FANTIN, Jean Marie PION

e-mail: [reglements@drome-ardeche.fff.fr](mailto:reglements@drome-ardeche.fff.fr)

*(Par voie téléphonique et électronique)*

## INFORMATIONS

- ***Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.***

## DOSSIER N° 68

**Match n° 23362868, Félines St Cyr 1 / Annonay Fc2, Séniors D3, poule A du 29/05/2022**

Réserve d'avant match posée par le capitaine de Félines St Cyr portant sur la qualification et/ ou la participation de l'ensemble des joueurs de Annonay pour le motif suivant :

*« Ces joueurs sont susceptibles d'être plus de 3 joueurs à avoir joué plus de 7 rencontres officielles avec une équipe supérieure du club de Annonay lors des 5 dernières journées de championnat »*

Considérant que la Commission des Règlements a pris connaissance par courriel de la réserve d'avant match du club de Félines St Cyr confirmée par courriel le 29/05/2022 pour la dire recevable.

Conformément à l'article 51.4 des Règlements Sportifs du District précise que :

- *Par ailleurs ne peuvent participer aux cinq dernières rencontres de championnat de l'équipe donnée plus de trois joueurs ayant pris part effectivement, au cours de la saison à plus de sept matchs avec l'une des équipes supérieures. (Championnats et coupes Drôme-Ardèche et coupe de France). Cette disposition s'applique également aux parties finales.*

Après vérification des feuilles de matchs des équipes supérieures de Annonay aux rencontres de la coupe de France, coupe Laurafoot et championnat Seniors R3, seuls 3 joueurs ont participé à plus de 7 matchs en équipe supérieure.

- MOHAMED MEBAREK Amine, licence n° 2578615727: 23 matchs
- NONNENMACHER Nicolas, licence n° 2545535868 : 15 matchs
- SERAYET Bertrand, licence n° 2598634019 : 22 matchs

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte du club de Félines St Cyr sera débité de 37,00 € pour frais de dossier.

## DOSSIER N° 69

### Match n° 23363842, La Coucourde 1 / Valdaine FC 3, Seniors D4, poule E du 29/05/2022

Après lecture du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre, l'équipe de **La Valdaine** a débuté le match avec 8 joueurs. 1 joueurs de l'équipe **La Valdaine** est sorti sur blessure et ne pouvaient reprendre le jeu. L'équipe s'est donc retrouvée réduite à 7 joueurs.

En conséquence l'arbitre a mis un terme à la rencontre à la 1ère mn. Le score à ce moment là était de 0 à 0 .

Pour ce motif, la commission des Règlements donne match perdu par pénalité à l'équipe de **La Valdaine 3** pour en reporter le gain à l'équipe de La Coucourde.

En application de l'article 18 des Règlements Sportifs du District :

**La Coucourde : 3 points ; 0 but**

**La Valdaine 3: 0 point ; 0 but**

Dossier transmis à la commission des compétitions aux fins d'homologation.

Le président des Règlements  
Laurent JULIEN

Le secrétaire  
Jean Marie PION



**PROCÈS-VERBAL N°41  
du 31 / 05 / 2022**

**Présents :** CHANAS Flavie, REBOULLET Mathilde, LAULAGNET Roselyne, BRESSON Claude, FUSTIER Thomas, AUBERT Philippe.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

**Permanences :** Le mercredi de 18h30 à 20h00.

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

## TOURNOIS

Responsable : Roselyne LAULAGNET Mob : 06 11 15 53 93.

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### Tournois autorisés :

- SAINT MARCEL LES VALENCE  
U7, U9 le 19 juin 2022,  
U11, U13 le 18 juin 2022.
- VALLIS AUREA  
U11, U13 les 5 -6 juin 2022.
- FC MUZOLAIS  
U9, U11, U13 le 26 mai 2022.
- CHATEAUNEUF DU RHONE  
U15 le 11 juin 2022.

## U7- U9

**Mail :** [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Thomas FUSTIER : 06.60.27.23.81

### Fiches bilan manquantes du 14 mai 2022

#### En U 7

- Poule 2 : FOOT MONT PILAT, CHAVANAY.
- Poule 3 : FC HERMITAGE.
- Poule 4 : CHATUZANGE LE GOUBET, PS ROMANS.
- Poule 5 : BOURG LES VALENCE.
- Poule 7 : CENTRE ARDECHE, LA VEORE MONTOISON.
- Poule 8 : ANCONE

## En U 9

- Poule 2 : FOOT MONT PILAT.
- Poule 4 : FC PEAGEOIS, MONTELIER.
- Poule 5 : RHONE CRUSSOL, CORNAS, MALISSARD.
- Poule 6 : CREST AOUSTE, MONTVENDRE.
- Poule 7 : ACE.
- Poule 10 : RUOMS.

Ces fiches bilan doivent être envoyées rapidement à la commission des jeunes.

Prochains plateaux : JOURNEE NATIONAL DES DEBUTANTS au Stade des COMBES à GUILHERAND.

- U7 le samedi 11 Juin 2022, le matin.
- U9 le samedi 11 Juin 2022 l'après-midi.

Les clubs utilisent le formulaire en ligne pour inscrire leurs équipes.

**Les inscriptions sont attendues avant le 03 Juin 2022.**

## **U 11**

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87.

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

## **U13**

Responsable : Mathilde REBOULLET, Mob : 06 08 82 29 55

**Mail** : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **Finales Coupes U13 samedi 04 Juin à Charmes sur Rhône :**

Finale Drôme-Ardèche U13 F : FC EYRIEUX EMBROYE – OL VALENCE, à 14h30.

Finale Coupe Charles André : CO DONZERE - AS SUD ARDECHE 1, à 16h15

Finale Drôme-Ardèche U13 G : FC MONTELMAR - US DAVEZIEUX, à 18h00

## **U15**

Flavie CHANAS : 06 21 43 38 99 - Roselyne LAULAGNET 06 11 15 53 93

[competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **INFORMATION U15 D1 SAISON 2022-2023**

Le Comité de Direction du District Drôme-Ardèche de Football a validé lors de sa séance du 25 Avril 2022 la proposition de la Commission des Jeunes d'effectuer potentiellement une année de transition supplémentaire pour arriver aux poules à 10 au **niveau D1** pour les catégories U18 et U15. En effet, si le nombre de descentes de Ligue est supérieur à la situation présentée sur les tableaux des modalités en ligne sur le site internet du District (U15R2=1), il ne sera pas possible de basculer sur des compétitions à 10 équipes dès la saison prochaine. Le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition. La D1 en U15, pour la saison 2022-23 comporterait 12 clubs. La D2 sera constituée de deux poules de 10 équipes.

### **Rappel aux clubs**

Nous rappelons que les courriers concernant les changements de terrain ou d'horaire doivent comporter **obligatoirement le numéro du match concerné et provenir de la boîte officielle du club.**

## U18

Responsable : Claude BRESSON Mob : 06 70 03 20 57.

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

### **INFORMATION U18 D1 SAISON 2022-2023**

Le Comité de Direction du District Drôme-Ardèche de Football a validé lors de sa séance du 25 Avril 2022 la proposition de la Commission des Jeunes d'effectuer potentiellement une année de transition supplémentaire pour arriver aux poules à 10 au niveau D1 pour les catégories U18 et U15. En effet, si le nombre de descentes de Ligue est supérieur à la situation présentée sur les tableaux des modalités en ligne sur le site internet du District (U16R2=1 et U18R2=1), il ne sera pas possible de basculer sur des compétitions à 10 équipes dès la saison prochaine. Le Comité de Direction valide à l'unanimité la proposition. La D1 en U18, pour la saison 2022-23 comporterait 12 clubs. La D2 sera constituée de deux poules de 10 équipes.

### **U18 D1 & U18 D2**

Pour les niveaux de compétitions U18 D1 et D2 du District, les deux dernières journées de championnat sont programmées les samedi 28 mai 2022 et au samedi 04 juin 2022.

Pour rappel, pour l'équité sportive et conformément aux règlements, les deux dernières journées de championnat se joueront obligatoirement le même jour.

Cependant, les horaires des rencontres peuvent être modifiés. Il suffit de faire la demande par la procédure réglementaire, par FOOTCLUB.

### **FORFAITS :**

- En U18D2 – FOOT MONT PILAT (forfait journée).
- En U18D3 – FC GOUBETOIS (Forfait Général suite 3 forfaits journées)

### **REPORTS DES RENCONTRES :**

En U18D3

- HAUTERIVES GD SERRE 1 - AS LA SANNE ST ROM 1 le 01/06 à 18h00,

## U20

Responsable : Philippe AUBERT, Mob : 06 80 92 81 87

Mail : [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)

Dans le prolongement des projets présentés lors des réunions de secteurs qui se sont déroulées ces dernières semaines, le District Drôme-Ardèche de Football confirme son ambition de créer une compétition U20 dès la saison 2022-2023.

Aussi, le District Drôme-Ardèche de Football invite les clubs désireux d'inscrire une équipe dans cette compétition et n'ayant pas répondu à la consultation en ligne de bien vouloir contacter la Commission des Jeunes par messagerie officielle du club.

Afin de permettre à tous d'avoir une visibilité pour préparer la prochaine saison, nous demandons aux clubs de bien vouloir se positionner dans les meilleurs délais.

Le nombre d'équipes engagées conduira aux modalités de cette compétition.

Pour tout renseignement :

– AUBERT Philippe : 06 80 92 81 87 – [competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr](mailto:competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr)



## Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N° 42  
du 01 Juin 2022

### 1/2 FINALES COUPES FÉMININES CAMOU WOLF & DRESCHER TARDY

Les frais d'arbitrage pour les demi-finales de coupe féminine CAMOU WOLF et DRESCHER TARDY se feront de la manière suivante

Arbitre Central et arbitre assistant 1 réglé par le club recevant

Arbitre assistant 2 réglé par le club qui se déplace

### AVIS A TOUS LES ARBITRES JEUNES & ADULTES

**Attention :** Il reste des matchs jusqu'au dimanche 12 juin 2022. Merci de bien vouloir consulter votre espace personnel.

### SESSION DE FORMATION EN ARBITRAGE

La commission arbitrage vous informe que la prochaine session de formation se déroulera le jeudi 25 vendredi 26 et samedi 27 août 2022 au siège du District. Elle sera ouverte aux Candidats jeunes et adultes.

Très prochainement les modalités d'inscription vous seront communiquées en attendant si vous souhaitez des renseignements, merci de contacter Roland VIALLET en charge de la formation au DISTRICT DRÔME – ARDÈCHE.

Mail : [rviallet@drome-ardeche.fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche.fff.fr)

Téléphone : 04.75.81.36.43 ou 06.15.60.01.54

### INFORMATION CLASSEMENT DES ARBITRES

La commission en arbitrage vous informe que le lundi 20 juin 2022, une commission classement se réunira pour l'établissement du classement des arbitres adultes et jeunes du district Drome Ardèche pour la saison 2021 /2022.

La parution se fera sur le site internet du district à partir du jeudi 23 juin 2022

### AVIS IMPORTANT A TOUS LES ARBITRES JEUNES ET ADULTES

**La commission en arbitrage vous rappelle que dans le cadre du statut de l'arbitrage vous devez diriger au minimum 1 match compris dans les 3 dernières journées du championnat.**

## CANDIDATURE ARBITRE-ASSISTANT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que tous les arbitres qui officient en seniors et/ou U18 peuvent faire acte de candidature jusqu'au **samedi 2 juillet 2022 (délai de rigueur)** en envoyant un mail à l'adresse suivante : [rviallet@drome-ardeche@fff.fr](mailto:rviallet@drome-ardeche@fff.fr) et à [arbitres@drome-ardeche.fff.fr](mailto:arbitres@drome-ardeche.fff.fr)

## RENOUVELLEMENT DOSSIERS MEDICAUX ARBITRE SAISON 2022/2023

La C.D.A. vous informe que depuis **le lundi 02 mai 2022**, l'ensemble des Dossiers Médicaux des arbitres Drôme-Ardèche, sont disponible sur le site du District Drôme-Ardèche de Football.  
Cette année, les Dossiers Médicaux sont à renvoyer avant **le lundi 15 août 2022** et uniquement par voie postale ou remis en main propre.

### **ATTENTION : TOUT ENVOI PAR MAIL NE SERA REFUSE**

Pour toutes questions sur les dossiers médicaux merci de contacter :  
Nicolas BRUNEL (06.70.31.54.43).

## PERMANENCE ARBITRAGE DU WEEK-END DU 04 & 05 Juin 2022

- MARLHIN Alexandre 06.19.30.88.17.

Merci de contacter, à partir du samedi matin, uniquement cette personne de permanence pour tout problème lié à l'arbitrage, et non votre désignateur.

## ASSEMBLÉE GENERALE DES ARBITRES SAISON 2022/2023

Cette année encore, l'Assemblée Générale des Arbitres se tiendra en deux samedis dont voici ci- dessous les dates à retenir.

- **Le Samedi 03 Septembre 2022**
- **Le Samedi 10 Septembre 2022**

Les Lieux, Dates et Catégories vous seront communiqués ultérieurement.

**Merci de prendre vos dispositions pour être présent, les dates par catégorie seront données prochainement.**

**La présence à l'assemblée générale est obligatoire pour tous les arbitres.**

## COURRIER DES CLUBS

- . **F.C. HAUTERIVE G.S.** : Courriel nous adressant les félicitations de l'arbitre de la rencontre Seniors D 3 du 22/05/2022. Lu et noté. Remerciements. Nous transmettons votre courriel à l'intéressé.
- . **U.S. MOURSOISE** : Courriel nous informant du forfait de son équipe seniors 2 du 29/05/2022. Lu et noté.

## COURRIER DES ARBITRES

- . **WEBER Stéphane** : Courriel nous adressant son rapport circonstancié de sa rencontre Seniors D 3 du 22/05/2022. Lu et noté.

- . **BINAUD Laurent** : Courriel nous informant du bon accueil que lui a réservé le club de Saint Romain la Sanne lors de sa rencontre de féminines R1 du 22/05/2022. Lu et noté.
- . **BANCEL Denis** : Courriel nous informant de son indisponibilité pendant 45 jours (Certificat Médical). Lu et noté. prompt rétablissement.
- . **FRAISSE Matéo** : Courriel nous informant de son indisponibilité le 29/05/2022 pour cause de blessure. Lu et noté. Dans l'attente d'un Certificat Médical. Prompt rétablissement.
- . **DUSSAUD Gérald** : Courriel nous adressant son rapport circonstancié de sa rencontre Seniors Foot Diversifié du 18/05/2022. Lu et noté.
- . **AYDIN Aydin** : Courriel nous informant de son désir de reprendre la saison prochaine non comme Arbitre-Assistant mais comme Arbitre Central. Lu et noté.
- . **SAINTOIN David** : Courriel nous informant de son indisponibilité pendant 8 semaines (Certificat Médical). Lu et noté. prompt rétablissement.
- . **CELLIER Tao** : Courriel nous informant de son indisponibilité jusqu'au 02/06/2022 (Certificat Médical). Lu et noté. prompt rétablissement.
- . **JOYEUSAZ Khaïs** : Courriel nous informant de son indisponibilité le 04/06/2022 sans aucun motif. Lu et noté. Dans l'attente d'une explication.

**Le Président**  
**Nicolas BRUNEL**

**Le Secrétaire**  
**Jean Baptiste RIPERT**